

**ANNEXE 2/1 A LA CIRCULAIRE AUX I.A.  
N° 2021-03 du 31 mai 2021**

**1°) DESSIN D'ENREGISTREMENT DES OPERATIONS  
DE CHANGE DEVISE - DINAR ET BILLET**

Longueur = 56 caractères

Label du fichier : DUCR010R.TXT

<b>Référence</b>	<b>Désignation</b>	<b>Longueur en Caractères</b>	<b>Type*</b>	<b>Définitions et Observations</b>
<b>1</b>	Date journée de l'opération	8	N	A indiquer sous forme JJMMAAAA.
<b>2</b>	Code banque contractante	3	N	A indiquer selon le répertoire de la BCT des codes banques.
<b>3</b>	Code enregistrement	1	A	Indiquer : - 'C' = Opérations Devises/Dinars - 'B' = Opérations billets de banque
<b>4</b>	Numéro d'ordre	4	N	Numéro séquentiel de l'opération Devises/Dinars ou billets de banque dans la journée.
<b>5</b>	Code achat ou vente	1	A	Indiquer : 'A' = pour les achats 'V' = pour les ventes
<b>6</b>	Code Devise	3	AN	A indiquer selon le répertoire de la BCT de codification des devises.
<b>7</b>	Montant acheté ou vendu**	15	N	A indiquer le montant en devise de l'achat ou de la vente.
<b>8</b>	Cours pratiqué ***	10	N	A indiquer le cours de conversion appliqué.
<b>9</b>	Date de valeur	8	N	A indiquer sous forme JJMMAAAA.
<b>10</b>	Code banque de contrepartie	3	N	A indiquer selon le répertoire de la BCT des codes banques.

\* AN = Alphanumérique, N = Numérique, A = Alphabétique

\*\* Cette Zone doit être indiquée avec 3 chiffres après la virgule même si ces derniers sont nuls ou inexistant.

\*\*\* Cette Zone doit être indiquée avec 8 chiffres après la virgule même si ces derniers sont nuls ou inexistant.